

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/Faites-du-sport>



École & société

Faites du sport

- Éducation - L'école -

Date de mise en ligne : lundi 31 janvier 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Deux circulaires viennent de paraître. Elles promeuvent les activités sportives comme garantes d'une bonne santé avec en point de mire les jeux olympiques et paralympiques de 2024. « [Trente minutes d'activité physique quotidienne](#) » et « [une école-un club](#) » veulent dynamiser la pratique sportive en utilisant les clubs existants.

Ces deux circulaires vont de pair. Elles présentent la façon dont les équipes éducatives du premier degré peuvent mettre en oeuvre les 30 minutes d'activité physique quotidienne en plus des trois heures d'EPS hebdomadaires. Des fonds dédiés ont été mis en place, ils seront accessibles pour les équipes qui auront un projet d'école faisant référence à la pratique sportive.

Les 30 minutes peuvent être placées à différents moments de la journée et peuvent être scindées en plusieurs temps.

Le dossier lorsqu'il est validé offre la possibilité aux écoles d'avoir accès à un kit pouvant aider à la mise en place de ces temps.

La circulaire « *une école-un club* » peut aider les enseignants à monter leur dossier pour les 30 minutes quotidiennes, elle permet également de financer un partenariat entre un club local et une école afin qu'un parcours découverte soit mis en place sur plusieurs semaines durant les heures d'EPS hebdomadaires.

Chaque DSDEN sera dotée d'un référent 30'APQ qui aidera les équipes à mettre en place ces démarches. De plus, un partenariat nommé *Génération2024* en lien avec les jeux olympiques et paralympiques pourra donner la possibilité aux enseignants de débloquent des fonds lorsqu'il s'agira de faire découvrir aux élèves des disciplines olympiques.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa considère qu'il est primordial pour la santé des élèves qu'une offre sportive de qualité leur soit offerte. Le partenariat entre les clubs et les écoles existent déjà sur certains territoires. Néanmoins cette démarche pourrait permettre de démocratiser la pratique sportive et donner la possibilité à de nombreux enfants éloignés des structures de découvrir des activités et leur donner envie de s'y investir.

L'initiative est donc intéressante mais elle ne doit pas masquer la nécessité d'un travail de fond pour développer la place de l'EPS et des pratiques sportives à l'école. C'est à un travail de longue haleine auquel il faut s'atteler, loin des éclats médiatiques superficiels auxquels nous sommes malheureusement habitués.

Considérer l'EPS comme un « *fondamental* » dès la formation initiale, engager les collectivités dans des programmes d'équipement, repenser l'accompagnement des enseignants et valoriser l'engagement associatif dans l'Usep, voilà des pistes à suivre.